

Centre Audiovisuel d'Études Juridiques des Universités de Paris

Le Centre Audiovisuel d'Études Juridiques des Universités de Paris

Le Centre Audiovisuel d'Études Juridiques des Universités de Paris est un service d'enseignement à distance commun aux Universités Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), Paris 2 (Panthéon-Assas), Paris 5 (Malakoff), Paris 11 (Sceaux), Paris 13 (Villetaneuse), et Versailles-Saint-Quentin. Le Centre assure la préparation à distance et en ligne à la **capacité** en droit, à la **licence** en droit et au **master** (trois mentions pour la première année, une mention pour la seconde). Les diplômes auxquels conduisent les enseignements du centre sont les **diplômes nationaux**.

Tout étudiant inscrit dans l'une de ces universités peut choisir d'effectuer ses études dans le cadre du règlement du CAVEJ.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une de ces universités, quel que soit leur lieu de résidence (en France ou à l'étranger), lorsque, pour des raisons professionnelles ou autres, ils souhaitent bénéficier de l'enseignement à distance.

La pédagogie est adaptée à la situation particulière de ces étudiants.

Les programmes du Centre sont établis par un Conseil formé de représentants des universités mentionnées ci-dessus, dans des conditions telles que la compatibilité soit assurée avec les programmes des universités et que la poursuite d'étude soit garantie.

Le Centre accueille chaque année entre 4 000 et 5 000 étudiants.

Les formations dispensées par le CAVEJ bénéficient d'un partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

La présente brochure comporte des informations de caractère général. L'étudiant désireux de suivre sa scolarité au CAVEJ ne manquera pas de demander au secrétariat du centre des précisions complémentaires pour chaque année d'étude ou de consulter le site : www.e-cavej.org.

Direction du CAVEJ

Directeur : Bruno Dondero, Professeur de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Directeurs adjoints : Nicolas Auclair et Chantal Donzel, maîtres de conférences de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Responsable administrative : Josiane Salomond.

L'enseignement à distance du CAVEJ

Le CAVEJ met à disposition de ses étudiants une **plateforme d'enseignement numérique** en ligne (<http://cours-cavej.univ-paris1.fr>), véritable environnement de travail, d'échanges et d'informations.

La préparation repose sur les éléments principaux suivants :

- **Des documents audio et/ou vidéo** couvrant toutes les matières du programme. L'étudiant dispose ainsi à titre personnel de dix émissions, en moyenne, par discipline semestrielle, qui lui facilitent l'accès aux matières enseignées. Ces enregistrements sont conçus et réalisés par des professeurs des universités de Paris. Ils constituent l'enseignement magistral. Ils sont mis à disposition sous forme de fichiers audio MP3.
- **Une documentation écrite** incluant des **documents de travail** comportant conseils de travail, documents, bibliographie. Ces fascicules sont comparables à ceux dont bénéficient les étudiants qui suivent le régime des travaux dirigés en salle. Ils viennent à l'appui des enregistrements audio. Les enseignants rédigent des **bulletins de liaison** tout au long de l'année afin de donner des conseils de travail, des éléments de méthodologie, des comptes rendus des conférences, une actualisation du cours ainsi que des corrigés types aux devoirs.
- **Des regroupements ou des conférences de méthode** (environ trente heures annuelles par année d'étude) animés par des enseignants du Centre, le samedi d'octobre à mai à Paris. Ces conférences demeurent facultatives, mais il est vivement conseillé aux étudiants d'y participer (avec des podcasts pour certaines matières).
- **Des devoirs** sont proposés aux étudiants en cours d'année avec une correction individualisée. Ces devoirs sont obligatoires pour les étudiants boursiers.
- **Untutorat** est assuré sous la forme de permanence (téléphonique ou présenteielle) des enseignants du Centre suivant un calendrier hebdomadaire remis en début d'année.
- Des **forums « enseignements »** ou **« étudiants »** pour toutes les matières. Ils permettent aux étudiants de présenter les problèmes qui ralentissent leur progression et de recevoir des conseils de l'enseignant-animateur de la matière. Les forums « étudiants » permettent de développer des contacts, de communiquer des informations, d'échanger des expériences et de s'entraider.

Licence

La préparation assurée par le Centre Audiovisuel d'Études Juridiques conduit au grade de licence en droit conforme aux décrets du 8 avril 2002 instituant le LMD et à l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence.

La licence en droit comporte six semestres d'enseignement.

Les trois années de la Licence proposent une familiarisation progressive avec l'univers juridique en abordant toutes les branches du droit. Il existe deux grandes familles : le droit privé et le droit public. Au fur et à mesure de l'avancement des études, il est possible de se spécialiser dans l'un ou l'autre en fonction de ses goûts et du choix de sa future profession.

Le régime des enseignements du Centre pour la licence a été établi pour répondre aux besoins des étudiants qui ne peuvent fréquenter les cours et travaux dirigés en présentiel, pour des raisons professionnelles ou toutes autres raisons.

Méthodes

- Les cours enregistrés : Les disciplines appartenant aux unités d'enseignements fondamentaux (droit civil et droit constitutionnel en première année, droit civil et droit administratif en deuxième année) font chacune l'objet de vingt-quatre enregistrements d'une heure. Les autres disciplines font chacune l'objet de dix enregistrements d'une heure.

La remise des enregistrements et documents en début d'année ou de semestre permet à l'étudiant de travailler à son rythme.

- Les conférences de méthode : Le CAVEJ organise d'octobre à mai des conférences de méthode destinées à compléter les cours. Elles sont animées par les enseignants du Centre. Leur programme est établi en fonction des difficultés que les étudiants auront rencontrées au cours de leurs études.

- Services en ligne : Les étudiants trouveront sur la plateforme numérique d'enseignement du Centre devoirs et corrigés-types, conseils de travail, comptes rendus des regroupements, documents d'actualisation ainsi que certains cours et des forums.

- Assiduité : Des devoirs et exercices sont proposés en cours d'année sous la direction et le contrôle des professeurs et enseignants du CAVEJ. Ces devoirs font l'objet de corrigés écrits.

- Tutorat : Un tutorat est assuré sous la forme d'une permanence téléphonique et présentielle des enseignants du Centre suivant un calendrier hebdomadaire remis en début d'année.

Programme

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent. Les enseignements fondamentaux (coefficient 3) sont indiqués en gras.

Licence 1

Semestre 1 (30 ECTS)	Semestre 2 (30 ECTS)
Unités d'enseignement 1	
Introduction au droit privé Droit constitutionnel	Droit de la famille et des personnes Droit constitutionnel
Unité d'enseignement 2	
Introduction historique au droit Relations internationales et introduction au droit international Sciences économiques Méthodologie juridique Langue (allemand, anglais ou espagnol)	Introduction au droit européen Institutions juridictionnelles Histoire de la vie politique Sociologie politique

Licence 2

Semestre 3 (30 ECTS)	Semestre 4 (30 ECTS)
Unités d'enseignement 1	
Droit des obligations 1 (contrats) Droit administratif 1	Droit des obligations 2 (responsabilité) Droit administratif 2
Unité d'enseignement 2	
Droit civil des biens Droit pénal Finances publiques Histoire des idées politiques	Droit des affaires Droit fiscal Économie monétaire Procédure pénale Langue (allemand, anglais ou espagnol)

Licence 3

Semestre 5 (30 ECTS)	Semestre 6 (30 ECTS)
Unités d'enseignement 1	
Droit des sociétés 1 Relations individuelles de travail Régime de l'obligation	Droit européen Libertés fondamentales et droits fondamentaux Contentieux administratif
Unité d'enseignement 2	
Droit administratif des biens Droit international public Introduction au droit comparé Langue (allemand, anglais ou espagnol)	Contrats spéciaux Relations collectives de travail Droit des sociétés 2

Master 1 (3 mentions)

Le CAVEJ prépare trois masters 1 en droit : **droit des affaires, droit privé et droit public.**

Le master 1 constitue la première année du grade de master. À l'issue du master 1, l'étudiant a la possibilité de demander son admission dans une spécialité de master 2 mention droit (recherche ou professionnelle). Cette admission se fait sur dossier conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master. L'année de spécialité (2^e année du master) se prépare dans le cadre de l'enseignement présentiel pour les mentions « droit privé » et « droit public ». **Un master 2 mention « Juriste d'affaires » peut être suivi au CAVEJ.**

Méthodes

Comme pour la licence, la préparation comporte :

- des cours enregistrés couvrant toutes les disciplines du programme ;
- des services en ligne sur la plateforme pédagogique ;
- des documents écrits ;
- des regroupements axés sur la méthodologie ;
- un tutorat ;
- des devoirs ;
- des webconférences dans les matières fondamentales.

Ressources électroniques

Les étudiants inscrits administrativement à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont accès gratuitement aux cours en ligne de l'Université Numérique Juridique Francophone (UNJF), ainsi qu'au portail documentaire *Domino* de Paris 1 regroupant de nombreuses bases de données juridiques (Daloz Revues, Daloz Bibliothèques, LexisNexis, Lextenso etc.).

Programme

Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent. Les enseignements fondamentaux (coefficient 2) sont indiqués en gras.

Master 1 « droit des affaires »

Semestre 1 (30 ECTS)	Semestre 2 (30 ECTS)
Unités d'enseignement 1	
Droit bancaire Droit international privé 1 Histoire de la pensée juridique	Droit des sûretés Droit pénal des affaires Langue (allemand, anglais ou espagnol)
Unité d'enseignement 2	
Droit fiscal des affaires 1 Propriété intellectuelle Droit européen des affaires	Droit des entreprises en difficulté Droit international privé 2 Droit fiscal des affaires 2

Master 1 « droit privé »

Semestre 1 (30 ECTS)	Semestre 2 (30 ECTS)
Unités d'enseignement 1	
Droit bancaire Droit international privé 1 Histoire de la pensée juridique	Droit des sûretés Droit des entreprises en difficulté Langue (allemand, anglais ou espagnol)
Unité d'enseignement 2	
Droit judiciaire privé Droit des assurances Droit pénal spécial	Droit international privé 2 Droit des successions Propriété intellectuelle

Master 1 « droit public »

Semestre 1 (30 ECTS)	Semestre 2 (30 ECTS)
Unités d'enseignement 1	
Droit des services publics Droit international public Droit fiscal 2	Contrats et marchés publics Histoire de la pensée juridique Contentieux constitutionnel
Unité d'enseignement 2	
Droit des collectivités territoriales Droit public économique Droit européen des affaires	Fonction publique Droit de l'urbanisme Langue (allemand, anglais ou espagnol)

Master 2 « Juriste d'affaires »

Le diplôme de Master 2 « Juriste d'affaires », proposé par le CAVEJ et délivré par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne permet aux étudiants sélectionnés de bénéficier d'une formation dispensée en grande partie à distance et couvrant l'intégralité des champs fondamentaux du Droit des affaires. Sont ainsi enseignées les matières juridiques constituant la base de la pratique du juriste d'affaires (contrats, financement, société, droit du travail), mais aussi des matières techniques plus spécifiques (fiscalité, procédures collectives, concurrence, propriété industrielle).

Les cours sont dispensés à la fois en présentiel (deux semaines de cours obligatoires), à distance (supports écrits et vidéos, plateforme de travail) et en présentiel à distance (conférences interactives obligatoires toutes les semaines).

Ce jeune diplôme particulièrement innovant dans ses méthodes est codirigé par Monsieur Bruno Dondero, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, et Madame Chantal Donzel, maître de conférences à l'École de Droit de la Sorbonne. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires (Professeurs et maîtres de conférences) et de praticiens ayant l'expérience de l'enseignement en présentiel et à distance.

- Profil requis : M1 de Droit (Affaires) avec mention AB, ou diplôme jugé équivalent. L'obtention du diplôme implique la présence des étudiants une semaine par semestre. Ils doivent en outre suivre et participer à des webconférences à distance une fois par semaine durant toute l'année universitaire.
- Objectifs : L'objectif du Master 2 Droit des affaires, « Juriste d'affaires », est de former les juristes de demain : des juristes de qualité (juristes d'entreprise, consultants juridiques, chercheurs, etc.) polyvalents et capables de manier les matières fondamentales du Droit des affaires sur des nouveaux supports pédagogiques.
- Programme : Les étudiants doivent suivre tous les enseignements ci-après. L'unité d'enseignement comporte deux ou plusieurs enseignements dont les notes se compensent. Les enseignements fondamentaux (coefficient 2) sont indiqués en gras.

Master 2 « Juriste d'affaires »

Semestre 3 (30 ECTS)	Semestre 4 (30 ECTS)
Unités d'enseignement 1	
Droit des contrats civils et commerciaux	Droit du travail
Droit des sociétés	Droit du financement
Unité d'enseignement 2	
Procédures collectives	Droit de la propriété industrielle
Fiscalité des affaires	Droit de la concurrence
	Rapport de stage ou mémoire de recherche

Capacité en droit

Le CAVEJ assure, en liaison avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), une préparation à la capacité.

La capacité en droit est un diplôme national préparé en deux ans qui dispense un enseignement dans les principales matières juridiques. Il est ouvert aux non-bacheliers âgés d'au moins 17 ans.

Les étudiants qui obtiennent la capacité peuvent accéder à la première année de licence en droit, voire directement à la deuxième année (ce dernier cas s'applique à ceux qui réussissent avec 15/20 de moyenne).

- **Public concerné :** La capacité permet d'accéder à divers métiers du droit. Elle s'adresse à un public extrêmement large puisque la seule condition est d'avoir 17 ans accomplis au 1er novembre de l'année d'inscription. Elle peut concerner un étudiant, titulaire ou non du baccalauréat, ou un salarié qui souhaiterait commencer ou reprendre des études supérieures.

Au-delà de sa finalité professionnelle, le diplôme de Capacité en droit permet à tout citoyen de se construire une culture juridique générale, qui s'avère souvent utile et qui en passionnera plus d'un.

- **Programme :** Pendant la première année, le capacitaire doit étudier trois matières qui donneront lieu à des examens écrits en juin et/ou septembre. Les personnes ayant obtenu la moyenne compensée à ces examens écrits doivent passer ces mêmes matières à l'oral pour valider leur année.

Durant la seconde année, le capacitaire a le choix entre trois filières : Administration, Carrières judiciaires, Entreprises.

1^{re} année	Droit civil Droit public général Droit commercial		
2^e année	Filière Administration Admissibilité (écrit) : - Droit administratif spécial - Droit fiscal Admission (oral) : - Économie politique - Droit social - Droit pénal et procédure pénale	Filière Carrières judiciaires Admissibilité (écrit) : - Procédures civiles - Droit pénal et procédure pénale Admission (oral) : - Droit privé notarial - Droit social - Droit commercial	Filière Entreprises Admissibilité (écrit) : - Droit commercial - Droit fiscal - Droit social Admission (oral) : - Économie politique - Procédure civile - Droit pénal et procédure pénale

Des informations sur la capacité peuvent être demandées au CNED, par téléphone (05 49 49 94 94) ou sur internet (www.cned.fr).

Contrôle des connaissances

Les étudiants effectuant leur scolarité au CAVEJ passent l'examen organisé par le Centre. Cet examen comporte des épreuves écrites et des épreuves orales.

Programmes de l'examen

Le programme de l'examen est, dans chaque discipline, celui enseigné en cours d'année au CAVEJ. Les sujets sont choisis par les professeurs et enseignants du Centre.

Régime de l'examen

L'examen de fin d'année pour les étudiants ayant effectué leur scolarité au CAVEJ comporte deux sessions. La première session de l'examen a lieu en mai/juin avec possibilité de délestage en février pour certaines épreuves. La session de rattrapage a lieu en septembre.

Les épreuves des enseignements fondamentaux sont des épreuves écrites d'une durée maximum de 3 heures. Pour les autres enseignements, les étudiants ont à subir des épreuves orales, qui peuvent être remplacées, conformément à l'article 18 al. 11 de l'arrêté du 9 avril 1997, par une interrogation écrite d'une heure sur décision de l'équipe pédagogique et pour l'ensemble des étudiants.

Si l'admission n'est pas acquise en juin, l'étudiant présente à la session de rattrapage de septembre les matières non validées.

Pour chaque semestre d'enseignement, l'étudiant est déclaré admis s'il obtient la moyenne compensée pour l'ensemble des épreuves. Il existe en outre, pour la licence, une compensation annuelle couvrant respectivement les semestres 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.

Peuvent s'inscrire dans l'année supérieure les étudiants qui sont déclarés admis et ceux qui satisfont aux exigences du règlement d'examen en matière de passage conditionnel à l'année suivante (voir guides pratiques pour chaque année d'étude).

Le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne est conservé pour les années suivantes en cas de redoublement.

Le diplôme est délivré par l'Université de rattachement de l'étudiant

Inscriptions

Aucune justification particulière n'est nécessaire pour l'inscription au Centre. Les étudiants doivent seulement remplir les conditions normales d'accès à l'université (baccalauréat, capacité en droit ou diplôme équivalent) pour la licence et les conditions de diplôme exigées pour le master.

Les étudiants qui désirent s'inscrire doivent s'adresser au secrétariat de leur université de rattachement pour procéder d'abord à l'inscription administrative (voir ci-dessous). Les nouveaux bacheliers sont invités à saisir leurs vœux dans Parcoursup. Une fois l'inscription administrative enregistrée et la carte d'étudiant obtenue, les étudiants devront s'informer des modalités de l'inscription pédagogique en consultant le site Internet du centre www.e-cavej.org - rubrique « s'inscrire ». Les inscriptions pédagogiques au CAVEJ commencent mi-octobre, elles comportent une réunion d'information avec un enseignant du centre.

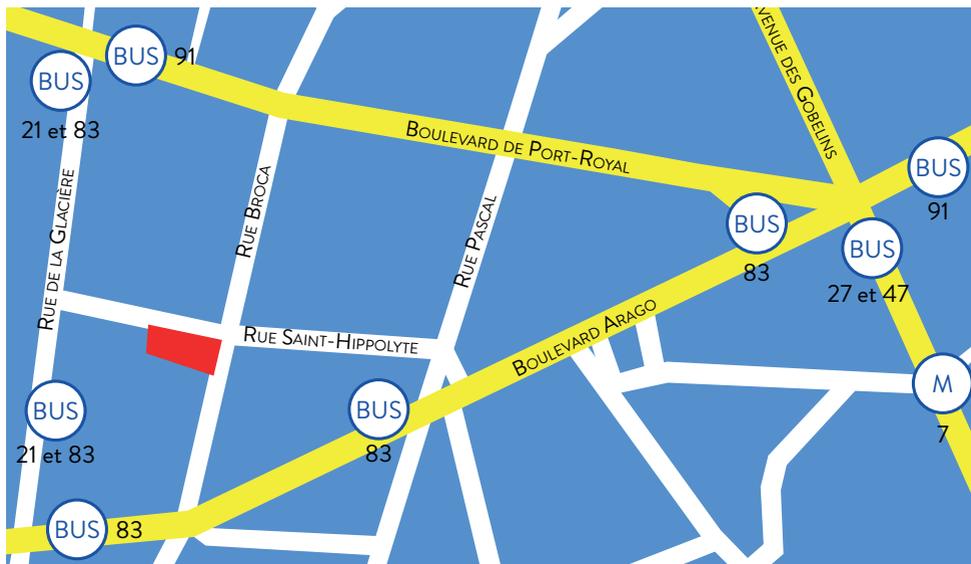
Droits d'inscription

Les étudiants désirant s'inscrire doivent acquitter auprès de leur université de rattachement des droits d'inscription identiques à ceux que doivent verser les étudiants qui suivent les cours à l'université.

Il leur est demandé en outre une participation forfaitaire aux frais pour les supports de cours distincts d'une formation classique (audio, vidéo...) de **400 euros** pour chaque année d'étude.

Universités partenaires du CAVEJ

- **Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** www.univ-paris1.fr
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris - Tél. : 01 44 07 80 00 Pour les équivalences et transferts : dossier eCandidat sur www.e-cavej.org fin mai - début juin.
- **Université Paris 2 Panthéon-Assas** www.u-paris2.fr
92, rue d'Assas - 75006 Paris - Tél. : 01 55 76 16 16
- **Université Paris 5 Descartes** www.droit.univ-paris5.fr
10, avenue Pierre-Larousse - 92240 Malakoff - Tél. : 01 41 17 30 00
- **Université Paris 11 - Faculté Jean Monnet** www.jm.u-psud.fr
54, boulevard Desgranges - 92331 Sceaux Cedex. - Tél. : 01 40 91 17 00
- **Université Paris 13 - Faculté de Droit et des Sciences économiques de Villetaneuse** www.univ-paris13.fr/inscrire.htm
Rue Jean-Baptiste-Clément - 93300 Villetaneuse - Tél. : 01 49 40 44 72
- **Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines** www.uvsq.fr
3, rue de la Division Leclerc - 78280 Guyancourt - Tél. : 01 39 25 78 49



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 Centre Port-Royal René Cassin
 17 rue Saint-Hippolyte – 75013 Paris

Métro

Bus

Ligne 7 – Les Gobelins

Lignes 21, 27, 38, 83, 91

Ligne 6 – Glacière

Pour tout renseignement complémentaire, les bureaux du CAVEJ sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Accueil : 01 44 08 63 45 cavej@univ-paris1.fr

Capacité : 01 44 08 63 55 cavcapa@univ-paris1.fr

Licence 1 : 01 44 08 63 41 cavdeug1@univ-paris1.fr

Licence 2 : 01 44 08 63 42 cavdeug2@univ-paris1.fr

Licence 3 : 01 44 08 63 43 cavlic@univ-paris1.fr

Master 1 (affaires, privé, public) : 01 44 08 63 44

Master 2 (Juriste d'affaires) : 01 44 08 63 58 master2affaires@univ-paris1.fr

DU : 01 44 08 63 51 cavdudei@univ-paris1.fr